



Peace Building Fund
ANNUAL PROGRAMME¹ NARRATIVE PROGRESS REPORT

REPORTING PERIOD: 1 JANUARY – 31 DECEMBER 2009

Recipient Organization(s): UNDP	PBF Priority Area: Réintégration/Relèvement Communautaire
PBF Project No: PBF/BDI/A-8 MDTF Office Atlas No: 00071035 PBF Project Title: Appui à la réintégration socioéconomique des populations affectées par les crises et au relèvement communautaire dans les provinces de Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke	Report Number: 1
Reporting Period: 01 Octobre au 31 Décembre 2009	Project Budget: PBF-funding: \$1,787,553 UNDP/BCPR: \$1,382,000 Gouvernement du Burundi: \$11,040
List Implementing Partners: <ul style="list-style-type: none">• Gouvernement du Burundi• Civil Society• Structures communautaires• Services décentralisés	Project Coverage/Scope: Provinces de Bubanza, Bujumbura Rural et Cibitoke
Abbreviations and acronyms: UNDP : Programme des Nations Unies pour le Développement GoB : Gouvernement of Burundi CPT : Comité de Pilotage Tripartite	Project Duration: <u>Start Date:</u> <ul style="list-style-type: none">• Octobre 2009 <u>End date:</u> <ul style="list-style-type: none">• Décembre 2010 <u>Project Closure:</u> <ul style="list-style-type: none">• Projet opérationnel

¹ The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects.

I. But

1.1. Objectifs et Produits (*outputs*)

Les objectifs du projet sont de :

Objectif global :

Favoriser la réintégration socioéconomique des populations affectées par les conflits dans un contexte de relèvement communautaire, de renforcement de la gouvernance locale et développement des capacités nationales pour la réintégration.

Objectifs spécifiques :

1. Encourager le retour volontaire des populations affectées par la guerre dans leur communauté dans un environnement de paix.
2. Renforcer la cohésion sociale à travers la promotion de la bonne gouvernance.
3. Assurer la réintégration socioéconomique des populations cibles à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local.
4. Renforcer les capacités nationales en matière de politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration.

1.2. Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi

La stratégie globale du projet mettra l'accent sur le retour des populations affectées par la crise dans leurs communautés d'origine et/ou d'accueil, le renforcement de la cohabitation pacifique, la prévention et la résolution des conflits et, partant, la réconciliation communautaire durable qui constitue l'un des principaux axes du programme du Gouvernement fixé pour la période 2005-2010. En outre, la création d'opportunités économiques pour les retournés et les communautés d'accueil à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local favorisera la réintégration durable. Par la réalisation de ces objectifs, le projet contribuera à la consolidation de la paix au Burundi.

1.3. Acteurs principaux d'exécution

Les principaux partenaires sont les Ministères (de la Planification et de la Reconstruction, de la Décentralisation et du Développement Communal, de la Jeunesse, Sports et Culture), les Gouverneurs des trois provinces, la Société Civile, tous représentés au Comité Technique de Suivi (CTS) ; le PNUD, qui assure le suivi technique, le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), qui co-préside le Comité de Pilotage Tripartite, et les donateurs, dont la Belgique, l'Allemagne, la Commission Européenne, également représentés au CTS.

II. Ressources

2.1. Ressources financières non PBF

PNUD/BCPR : \$1 382 000 USD ; Gouvernement : \$11 040 USD.

2.2. Révisions budgétaires

Pas de révision budgétaire déjà effectuée.

2.3. Ressources humaines

- **Personnel national**

- Coordonnateur : assure la coordination programmatique, administrative et financière du projet et prépare les plans de travail détaillés pour l'exécution du projet ;
- Chargée de projet : assure le suivi des activités du projet ;
- Assistante Administrative et Financière : supervise le charroi, prépare les révisions budgétaires, et assure le suivi des aspects administratifs et financiers ;
- 5 Chauffeurs

- **Personnel international**

- Conseiller technique principal : assure la gestion du projet et coordonne les activités ;
- 2 Coordonnateurs provinciaux : assurent la coordination institutionnelle entre le projet, les autorités locales, les partenaires et les groupes cibles au niveau des communes et des provinces d'intervention du projet.

III. Modalités d'exécution et de suivi

3.1. Modalités d'exécution

Le projet est exécuté et mis en œuvre suivant la modalité d'exécution directe (DEX), conformément aux règlements financiers, administratifs et d'acquisitions du PNUD. Par conséquent, le PNUD est responsable de la gestion du projet, de la fourniture des inputs et de leur conversion en outputs.

Afin d'avoir le maximum d'impact sur la consolidation de la paix, la modalité d'exécution DEX est la plus adaptée au contexte de partenariat du Système des Nations Unies avec le Burundi. Entre autres effets positifs, elle permet de promouvoir le renforcement des capacités nationales, l'appropriation nationale et la responsabilité par rapport aux résultats attendus.

3.2. Procédures d'acquisitions

Les biens et services ont été acquis en conformité avec le règlement du PNUD relatif aux acquisitions.

3.3. Modalités de suivi

Le suivi du projet s'effectue à trois niveaux:

- Le Comité Technique de Suivi qui évalue les progrès réalisés en fonction des résultats attendus et qui examine les rapports financiers et narratifs préparés par l'unité de gestion du projet ;
- Le Comité de Pilotage Tripartite qui est chargé de mener les consultations nationales et maintenir un lien étroit avec le projet ; et
- L'unité de gestion du projet qui est responsable du suivi journalier des activités et de la préparation des rapports périodiques financiers et narratifs.

Le projet étant à la phase de démarrage, il n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation indépendante et n'a pas tiré de leçons suffisamment importantes pour être consignées dans ce rapport.

IV. Résultats

4.1. Progrès réalisés en relation avec les produits et résultats planifiés

Résultat 1 : Les populations affectées par les crises sont réintégrées de manière pacifique dans leurs communautés d'origine et/ou d'accueil

- Lancement d'appel à propositions pour le recrutement d'un partenaire d'exécution d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation communautaire précédant le démarrage des activités du projet, avec un accent particulier sur la promotion de la réconciliation nationale et la résolution pacifique des conflits locaux. L'évaluation des offres est en cours de finalisation.
- Les dépliants et T-shirts à distribuer lors du lancement de l'activité sont en cours de confection
- Les déplacés sur sites désirant regagner leurs collines d'origine et ceux qui veulent rester sur les sites dans les communes d'intervention ont été identifiés.
- Un répertoire des acteurs locaux dans les secteurs d'intervention du P3P a été établi et leurs capacités évaluées, en vue d'identifier les opportunités de collaboration du projet avec ces derniers.
- Lancement d'appel à propositions pour le recrutement d'un partenaire d'exécution pour l'encadrement technique des travaux HIMO de reboisement pour créer de l'emploi en faveur des jeunes et favoriser la cohésion sociale entre eux. L'évaluation des offres est en cours de finalisation.

Résultat 2 : Les mécanismes de dialogue, de prévention et résolution des conflits sont renforcés, et le climat de confiance entre les populations et les autorités est rétabli.

- L'activité de sensibilisation à travers les médias a été planifiée en la fusionnant avec la campagne de sensibilisation et de mobilisation communautaire pour laquelle le partenaire d'exécution est en cours de recrutement.

Résultat 3 : Les populations affectées par les conflits ont accès à des moyens de subsistance durables

- Réalisation d'une étude pluridisciplinaire sur les opportunités économiques et le marché du travail dans les 3 provinces couvertes par le projet.
- L'étude est déjà finalisée et les secteurs et créneaux porteurs économiques pour la réintégration de la population affectée par la crise sont inventoriés.
- Les opérateurs économiques locaux pouvant jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie sont aussi identifiés à travers cette étude.

Résultat 4 : Les capacités nationales en matière de politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration sont renforcées.

- Le Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement des Réfugiés et de la Réintégration Sociale a déjà été doté d'une Stratégie nationale de réintégration socioéconomique dans un cadre de relèvement communautaire élaborée avec l'appui du projet.

4.2. Retard enregistré

Pas de retard déjà enregistré.

V. Futur plan de travail

- Organisation du lancement officiel du projet en présence des autorités du Gouvernement, des responsables administratifs à tous les niveaux et des intervenants.
- Campagne de sensibilisation et de mobilisation communautaire autour de la promotion de réconciliation nationale et la résolution pacifique des conflits locaux et médiatisation de cette campagne ensemble avec les autres activités du projet.
- Atelier de formation à l'intention des élus locaux, leaders féminins et agents de l'administration locale en matière de réintégration et relèvement.
- Ateliers sur la résolution pacifique des conflits et la coexistence pacifique.
- Concours de dessins et poèmes sur les thèmes de consolidation de la paix dans les écoles.
- Elaboration-explication de la stratégie de mise en œuvre de l'appui à l'auto construction des maisons en faveur des populations déplacées à réinstaller dans leur commune d'origine, établissement-validation des listes des bénéficiaires de cet appui et fourniture des kits et assistance prévus.
- Reboisement en projets HIMO.
- Identification des infrastructures sociales de base à réhabiliter, préparation des dossiers pour la publication d'appels d'offres et recrutement des entreprises et réalisation des travaux de réhabilitation/construction des infrastructures retenues.
- Conception d'affiches et matériel de sensibilisation.
- Campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté en relation directe avec les activités de réhabilitation des infrastructures socio communautaires.
- Financement des initiatives visant l'entrepreneuriat économique local.
- Développement des techniques de transformation et de conservation des produits agricoles.
- Promotion de l'accès aux intrants agricoles et non-agricoles et développement de techniques de transformation et de conservation des produits ruraux.

Le Plan de Travail annuel 2010 établi pour réaliser toutes ces activités totalise un budget de \$2 830 289 USD répartis comme suit : \$1 542 591 USD Fonds PBF ; \$1 276 658 USD Financement BCPR et \$11 040 USD attendus du Gouvernement du Burundi.